

**COMPTE RENDU PARTIEL
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 05 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq novembre à dix-huit heures trente la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CHEVILLY dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Hubert JOLLIET, Maire.

Présents : Mme N. JOVENIAUX, Mme M-N. DEFORGES, Mme S. GAUTHIER, M. D. HOARAU, Mme B. PRÉVOST, Mme S. TILLAY, M. A. BUFFONI, M. C. CAUCHOIS, Mme F. JAMET, M. J-P. MATHIEU, Mme M. MOUSSET

Absents :

Mme B. BLAIN donne procuration à Mme N. JOVENIAUX
Mme N. NAPOLY donne procuration à Mm^{ie} B. PRÉVOST
Mme M-S. VENNEKENS

Secrétaire de séance : M. A. BUFFONI

Les membres approuvent, à l'unanimité, le compte rendu du CCAS du 08 septembre 2025.

2025/12 – Budget – Décision modificative n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-1, L.2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2025-06 du 24 mars 2025, adoptant le budget principal pour l'année 2025 ;

Considérant la nécessité de procéder aux modifications budgétaires pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du CCAS ;

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

✎ **APPROUVE** les modifications budgétaires comme suit :

CREDIT AU CHAPITRE 011

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-623 : Publicité, publications, relations publiques	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65134 : Aides	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Vote : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fin de la séance : 19 h 00

Fait à Chevilly, le 06 novembre 2025

Le Secrétaire de séance,

M. Buffoni Augustin




Le Maire,

Hubert JOLLIET
